



Kappler'Zittig

Bulletin municipal de Kappelen

Décembre 2016



Réception du Nouvel An

Le SAMEDI 14 janvier 2017

à 18h30

à la salle Bi's Jobbis



Chères Kappelenoises, chers Kappelenois,

2016 fut une année extrêmement difficile, notamment dans le domaine de l'économie et de la sécurité des citoyens. La France a été meurtrie par tous ces attentats qui ont fait beaucoup de victimes innocentes à travers le pays. Nous devons tous, à n'importe quel niveau, combattre cette barbarie ignoble et lâche.

• Fusion

Notre Communauté de Communes du Pays de Sierentz vit ses dernières heures. La loi NOTRe nous impose de fusionner avec la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières et la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau. Cette nouvelle intercommunalité a été baptisée **Saint-Louis Agglomération** – Trois Frontières. Elle comptera 75 200 habitants pour les 40 communes qui la composent. Ce schéma a été arrêté par le Préfet du Haut-Rhin. Dès les premiers jours de janvier, nous reprendrons les travaux dans cette nouvelle entité. Un pôle de proximité restera basé à Sierentz dans les bâtiments actuels.

• Plan Local d'Urbanisme

Après maintes réunions de commission pilotées par mon adjoint Christophe KLEIN, un diagnostic avec les services agricoles, une étude d'évaluation environnementale, des réunions avec les services de l'Etat, suivies de 2 réunions publiques, le Conseil Municipal, en séance du 07 novembre 2016, a pu arrêter le projet de PLU. L'enquête publique est prévue au printemps, dans le respect du calendrier qui nous est fixé par l'Etat.

• Mise en accessibilité de l'école

Les travaux ont débuté. La première partie se termine (sas d'entrée en bois et rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite). La deuxième partie (mise en conformité de la cour avec accès aux 2 portes d'entrée et aux sanitaires) est prévue pendant les grandes vacances de l'été 2017, afin de ne pas perturber le fonctionnement de notre école. Ces travaux s'élèvent à 142 635,60 € TTC.

• Sécurité

Comme vous avez pu le constater, la commission communale de sécurité, animée par mon adjoint Nicolas HOUBRE, a travaillé sur la mise en place de nouvelles mesures de sécurité dans le village, et plus principalement dans la rue Saint Michel. Le parcours des enfants et des piétons qui empruntent ce chemin pour se rendre à l'école est sécurisé.

• Club-house du FCK

Certaines installations ont été mises en conformité, notamment le tableau électrique, pour un montant total de 11 908,61€ TTC.

• Chauffage de l'église

Vétuste, dangereux et trop coûteux, le système actuel n'est plus adapté (fioul). La commune a rapidement décidé de le remplacer par un système de nouvelle génération : des panneaux rayonnants conçus spécialement pour les églises. Rapides et économiques, ils conviennent pour une utilisation ponctuelle et de courte durée (12 000 € TTC).

- **Réaménagement de la rue Saint Michel**

Une étude a démarré, dans l'objectif de réaliser les travaux en 2017-2018.

- **Zone humide**

Une étude de faisabilité est en cours sur un terrain communal. C'est une démarche environnementale nécessaire pour la préservation et la réalimentation de notre nappe phréatique d'Alsace, pour la protection de notre eau potable. Ce projet est soutenu et financé en grande partie par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et le Conseil Départemental du Haut-Rhin à travers le GERPLAN.

- **Eclairage**

Les lampadaires ont pour la plupart dépassé une quarantaine d'années. Ils seront remplacés par des lampes LED de nouvelle génération, beaucoup plus économiques. Par les temps qui courent, il faut faire des économies sur le fonctionnement, partout où c'est possible. Voilà l'aperçu des travaux en cours dans la commune.

En 2016, la grande mutation a été lancée : regrouper les régions, les départements, les communautés de communes. Nous les communes, nous suivons le mouvement qui est en route. Il y a toujours des personnes qui veulent arrêter ce mouvement, même faire marche arrière. Que des illusions!

Pour ma part, il vaut mieux faire partie des acteurs de toutes ces transformations. Notre société doit évoluer et non subir!

L'Etat doit s'engager à faire de vraies réformes : supprimer une partie de ce mille feuille administratif et politique pour faire de vraies économies, faire baisser les charges et les impôts qui pèsent sur notre économie, petites ou grandes entreprises, et surtout sur chacun de nos citoyens...

Gardons courage, confiance, espoir dans notre avenir et engageons-nous dans la nouvelle Communauté d'Agglomération de Saint Louis avec beaucoup de dynamisme et d'ambitions. Je mettrai toute mon énergie dans les nouveaux défis qui nous attendent en 2017.

Un grand merci à mes Adjointes, au Conseil Municipal, au personnel communal, ainsi qu'aux responsables d'associations et aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour Kappelen.

**Votre Maire,
Gérard BURGET**



Au sein de la commune

Le Conseil Municipal remercie les employés de la commune pour leur dévouement et gentillesse tout au long de cette année 2016.

Permanence du secrétariat de mairie

Pendant les fêtes, la mairie sera fermée vendredi 23 décembre.

La permanence du Maire et de ses adjoints ne sera pas assurée le lundi 2 janvier.



La coupe de bois de 2016 est terminée, la vente est prévue le mardi 27 décembre à 19 heures en mairie.



Grands Anniversaires

(du 1^{er} janvier au 30 juin 2017)

Paulette HAGIST 80 ans

Le 6 janvier

Simon MULLER 80 ans

Le 14 janvier

Bernadette KETTERLIN 95 ans

Le 28 mars

Roger WIRTH 80 ans

Le 9 mai

Germaine MULLER 85 ans

Le 13 mai



Roger HAGIST, 80 ans, 5 décembre 2016

Etat civil (du 1^{er} juillet au 15 décembre 2016)

Ils nous ont quittés...

Louise Marie Anne ZIMMERMANN
née RISS, dans sa 87^{ème} année

Thierry Frédéric LEINENWEBER
dans sa 51^{ème} année



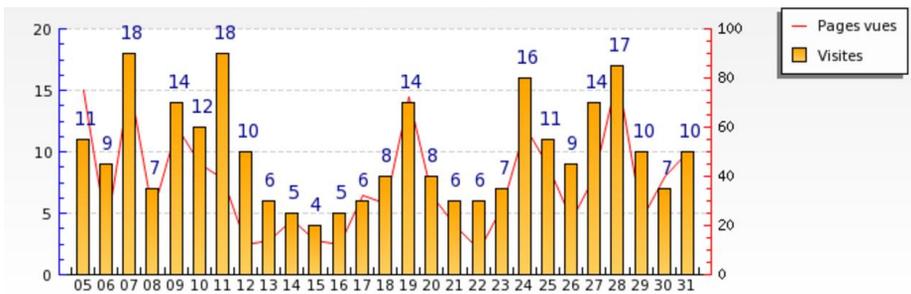
Au sein de la commune

www.kappelen.fr

Le site internet de la commune kappelen.fr rencontre un franc succès.

D'après les statistiques, le site est consulté en moyenne par plus d'une dizaine de visiteurs par jour.

Ces visiteurs proviennent du monde entier.



Fréquentation



Pour la période sélectionnée	
Visites	304
Visiteurs uniques	208
Pages vues	1105
Pages vues par visiteur	5.3
Pages par visite significative	5.4
Temps moyen de visite	2min 25s
Temps moyen par page vue	39 s
Taux de visites à une page	40%
Visites par jour (moyenne)	9

Provenance



Depuis sa mise en ligne cet été, le site www.kappelen.fr a évolué pour faciliter la navigation des visiteurs.

Vous pouvez vous informer sur l'avancement du projet de transformation du POS en PLU, dans l'onglet « Village », puis « Urbanisme ».

Les informations pratiques sont désormais accessibles depuis l'onglet « Vie pratique ».

Nous vous souhaitons une agréable navigation!

Au sein de la commune

Fleurissement

La commune a poursuivi ses efforts en faisant quelques aménagements supplémentaires:

- Les glissières fleuries en entrée de village
- Plus de sécurité pour les cyclistes
- Une place d'honneur pour les géraniums.

Merci à toutes les mains volontaires pour les préparatifs, la plantation et les soins apportés durant toute la saison d'été.



Concours maisons fleuries

Merci aux habitants de Kappelen qui ont redoublé d'efforts au printemps et tout au long de l'été pour embellir notre village et pérenniser son label Villes et Villages Fleuris.

Palmarès 2016 est le suivant:

Catégorie "Maisons avec jardin"

1er prix : Jeanne & Arsène KIRCHHERR

2ème prix : Essia & Lucien STOETZER

3ème prix : Françoise & Gilbert TSCHIEMBER

Catégorie " Maisons à colombages"

1er prix : Bernadette KETTERLIN (famille)

2ème prix : Marinette & Jean CLEMENTZ

3ème prix : Louis SPECKER

Catégorie " Maisons avec possibilités de fleurissement limitées"

1er prix : Hélène GOEPFERT

2ème prix : Vereine SPECKER & Clément MUNCH

3ème prix : Astrid & Jean-Marc BISSEL

Catégorie "Balcons fleuris"

1er prix : Roger IMBER & Fabien BOUCHER

2ème prix : Valérie BISSEL & Renaud GALTIE

3ème prix : Roger & Hélène WIRTH



Au sein de la commune

Noël des aînés

Le 11 décembre, les membres du Conseil Municipal avaient invité les plus de 60 ans à se retrouver autour d'une bonne table.

Les accordéonistes du Pays de Sierentz, ainsi qu'Henri Pouret, assuraient l'ambiance et faisaient danser les aînés tout l'après-midi. Un grand merci aux enfants du péricolaire qui ont confectionné les décorations de table et ont chanté les classiques de Noël devant le sapin.



Publication



Le Maire de Kappelen et la Société d'Histoire du Sundgau ont eu le plaisir le 10 décembre dernier de présenter le livre "L'histoire du Sundgau" en bande dessinée de Gabrielle Claerr Stamm, Paul-Bernard Munch et Alexandre Berbett en Mairie de Kappelen, en présence de notre citoyenne d'honneur Marie-Paule Stintzi et Delphine Wespiser.

Si vous êtes intéressé pour une commande, veuillez vous adresser en mairie.



La Saint Martin

Le 10 novembre, les enfants du RPI ont fêté la Saint Martin à Brinckheim.

Malgré la pluie, ils ont défilé avec leurs lanternes fabriquées pour l'occasion en reprenant les chants traditionnels appris en classe.

Ils se sont ensuite retrouvés sous le préau de l'école maternelle pour partager un goûter offert par le SIVOSC.



Le marché de Noël

C'est le 25 novembre qu'a eu lieu le marché de Noël des écoles. En raison des travaux dans la cour de l'école de Kappelen, il s'est tenu autour de l'Entr'Acte à Stetten.

On pouvait y trouver des couronnes de l'Avent fabriquées par un groupe de parents, ainsi que des bredalas et des bricolages confectionnés par les enfants au cours d'ateliers dans les différentes classes.

Les bénéfices du marché permettront aux écoles de financer les différentes sorties et activités de l'année.



Le Saint Nicolas

Toujours très attendu, Saint Nicolas est passé à l'école le mardi 6 décembre. Après avoir écouté les enfants chanter, il leur a recommandé d'être toujours sages et de bien travailler à l'école, puis leur a partagé quelques friandises.





Périscolaire l'Arc en ciel



L'Arc-en-ciel connaît toujours un succès plus grandissant... Pas loin de 90 enfants inscrits pour le moment...

La structure accueille les enfants le matin dès 7h30 (ou 7h sur réservation), avec possibilité de prendre le petit-déjeuner. Les effectifs sont très faibles avant l'école. A midi par contre, nous accueillons jusqu'à 58 enfants. Et le soir après la classe jusqu'à 18h45, jusqu'à 30 enfants viennent prendre leur goûter, faire les devoirs et participer aux animations proposées par l'équipe d'animation. Cette dernière a dû s'agrandir pour l'encadrement des enfants. De ce fait, Célia LAINE, native de Stetten a rejoint l'équipe depuis début novembre 2016.

Vacances d'Automne :

L'Arc-en-ciel était ouvert pendant toutes les vacances de la Toussaint.

Les enfants se sont bien amusés sur le thème de HALLOWEEN.

Le lundi 31 octobre, nous avons prolongé l'euphorie en proposant la première « NUIT DE LA TROUILLE » dans les rues de Kappelen...

75 personnes y ont participé dont 37 enfants du RPI.

Merci aux Participants et

MERCI aux villageois pour leur chaleureux accueil et leur générosité !



Vacances de Noël : NOUVEAU !

Cette année l'Arc-en-ciel sera ouvert du 19 au 23 décembre 2016 de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi).

Le thème sera « la Féerie de Noël ». Au programme : bricos le matin et jeux l'après-midi; avec une sortie à Altkirch pour visiter la Grotte aux Lucioles et la Forêt Enchantée. Tous les enfants de 3 à 14 ans peuvent s'inscrire jusqu'au 13/12/16.



AUTRES ACCUEIL DE LOISIRS :

Vacances d'Hiver : du 13/02 au 17/02/17
Vacances de Printemps : du 10/04 au 13/04/17
Vacances de Juillet : du 10/07 au 28/07/17
Vacances d'Août : du 28/08 au 01/09/17



Périscolaire de l'Arc-en-ciel
4 rue de l'église 68510 KAPPELEN
03.89.70.88.37
periscolairearcenciel@yahoo.fr
www.periscolairearcenciel.sitew.fr



Football Club de Kappelen



Après la remise en état des vestiaires en 2011, les travailleurs du FCK ont remis, de janvier à mars 2016, la main à la pâte et entièrement rénové la salle du Club House :

- déplacement et mise aux normes, par la commune, du tableau électrique
- décapage des fenêtres et de tous les lambris
- agrandissement du vestiaire arbitre
- bar modernisé
- nouvelle peinture
- grand écran avec vidéo projecteur ...

La retransmission des matchs de coupe d'Europe sur le grand écran nouvellement installé a ravi les nombreux footeux.



Et en septembre place au football, sous la houlette du duo d'entraîneur Cédric Stroppolo - Jordan Cazenave. Le bon recrutement effectué a porté ses fruits, avec la belle prestation du FCK en Coupe de France, où le FCK a passé 4 tours, en gagnant notamment contre Kembs, club évoluant 2 divisions plus haut. Les nombreux supporters présents n'ont malheureusement pas suffi pour permettre de gagner contre le FC Dahlenheim, club de promotion du Bas-Rhin. Bravo aux joueurs et coachs.



La balade gastronomique en juin, ainsi que les carpes-frites de novembre, ont de nouveau été de belles réussites.

Dates à retenir pour 2017

- 15 janvier, vente des cartes de membre
- 29 avril, 1^{er} tournoi international féminines
- Pentecôte, tournoi international EJPS Regio Alsace Cup
- Le 25 juin, balade gastronomique
- le 26 novembre, carpes frites à la salle Bi's Jobbis

Dimanche 14 aout 2016 - 16H00	R.C. Dannemarie	2 - 6	Kappelen
Dimanche 21 aout 2016 - 16H00	Pfetterhouse	1 - 6	Kappelen
Dimanche 11 septembre 2016 - 15H00	Mulhouse Portugais	0 - 3	Kappelen
Dimanche 25 septembre 2016 - 15H00	Kappelen	2 - 2	Kembs F.C.
		Tab 4 - 3	
Dimanche 09 octobre 2016 - 15H00	Kappelen	1 - 3	Dahlenheim

Nos associations

Au niveau des jeunes, le FC Sierentz a rejoint l'EJPS, composé maintenant des 5 clubs de Bartenheim, Kappelen, Koetzingue, Sierentz et Uffheim.

Kappelen accueille la catégorie U11, soit 45 joueurs de 10 et 11 ans. Pour la fête de Noël, nous avons participé, à Steinbrunn le Haut, à une course au profit du Téléthon suivi d'un goûter, puis de la remise d'un cadeau.



En attendant de vous revoir autour du stade, ou à une de nos manifestations tous les membres du FCK vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2017.

Philippe Baumann – Président du FCK

www.fckappelen.fr

et sur Facebook Football Club Kappelen

Donneurs de sang

DON DU SANG A KAPPELEN LE JEUDI 4 MAI 2017 DE 16H30 A 19H30

Toute l'équipe du Don du Sang remercie les donateurs de KAPPELEN pour leur assiduité et leur fidélité en cette belle cause.

Ce geste désintéressé témoigne de leur générosité.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG EN 2017 :

Vendredi 10 Février HELFRANTZKIRCH

Jeudi 04 Mai KAPPELEN

Vendredi 15 Septembre HELFRANTZKIRCH

Vendredi 24 Novembre STETTEN

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel à tous ceux qui, dans la pleine force de l'âge, pourraient en donnant leur sang, aider beaucoup de malades et dont la présence fait cruellement défaut lors des dons.

Nous les remercions par avance de se mobiliser pour ce beau geste.



L'équipe Don du Sang de KAPPELEN

**Donner, c'est bien
Redonner, c'est mieux!**

ASC Kappelen - Tennis de table

Tout d'abord, pour son soutien tout au long de l'année, le comité et les membres aimeraient remercier la Commune de Kappelen, qui ne manque pas d'exprimer sa reconnaissance sportive, en mettant la salle à disposition

Nous avons entamé la saison 2016/2017. Quatre équipes seniors et une équipe jeune sont engagées en championnat qui se déroule plutôt bien, malgré la recomposition des équipes.

L'équipe de jeunes se place honorablement dans leurs poules respectives malgré les joueurs blessés. Elle mérite un grand bravo !

L'année 2016 touche à sa fin et, avec elle, la première moitié de la saison de tennis de table.

L'année de la section s'est achevée autour d'une collation pour les jeunes et leurs parents, invités cordialement le 20 décembre, à venir « taper les balles » avec leurs enfants.

Et pour finir, veuillez noter sur vos calendriers 2017, que nous organisons, en collaboration avec la Croix-Rouge de Kappelen, notre traditionnelle **Marche Populaire**, qui aura lieu les **18 et 19 février** prochains et qui en sera à sa **41^{ème} édition**.

**Le comité et les membres de la section Tennis de Table
souhaitent aux lecteurs et à leurs familles
un bon Noël, une excellente année 2017,
et que la santé ainsi que le moral soient au rendez-vous !**



Cyclo cross

Le Vélo Club de Saint Louis, avec l'aide précieuse de Patrick Landauer, a organisé le samedi 19 novembre le cyclocross CAPI Sécurité sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Plusieurs courses se sont succédées avec les catégories minimes, cadets, juniors, masters et élites. Le tracé exigeant de 2,4 km, concocté par Patrick, emprunte les chemins, prés et route derrière la salle " bis Jobbis". La durée de chaque course va de 20 min pour les minimes jusqu'à 50 min pour les élites.

Le matin, un challenge d'initiation pour les poussins, pupilles, benjamins (6-12 ans) a eu lieu. Le circuit, plus ludique, est adapté aux jeunes.

Le cyclocross est une discipline hivernale, se pratiquant par toutes les météo, est apprécié des coureurs car cela leur permet d'entretenir leur forme ou de viser des épreuves nationales avec les Coupes de France.

Ces épreuves à Kappelen ont réuni des coureurs venant de club du Bas Rhin (VC Eckwersheim, VCU Schwenheim, AS Steige..), de Franche Comté (VC Montbéliard) mais aussi de clubs haut rhinois (VC Saint Louis, VC Wittenheim, VC Altkirch...) ainsi que des allemands. Et c'est le coureur allemand, Sönke Wegner, qui a remporté la course élite devant le bas rhinois du VCU Schwenheim Lucas Brondani.

Nous vous donnons rendez vous le 18 novembre 2017, pour une nouvelle édition du cyclocross CAPI Sécurité.

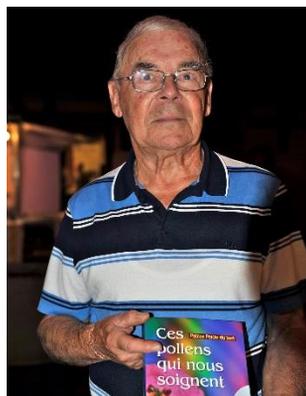
Claude HAGER
Président du VC Saint Louis R3F



Notre champion local, Patrick Landauer



Spotjohr Dégust'



La 2^{ème} édition du Spotjohr Dégust' qui se tenait début octobre a remporté un franc succès. Chaque année l'OLSAL, qui regroupe les associations du village, veut proposer un thème pour cette manifestation. Cette année c'était une conférence sur l'apithérapie qui était à l'honneur. Monsieur Anchling Francis, apiculteur de la région, a expliqué les vertus thérapeutiques de la ruche : Comment vivre vieux et mieux ? Le miel, un produit miraculeux : c'est par exemple un antiseptique bien pratique. Le pollen est bon pour les cheveux, la peau, le foie ou encore la fatigue selon son origine. Le miel est tout simplement un miracle de la nature. Voilà quelques sujets qui avaient été abordés ce samedi soir.

Du côté des exposants, le choix était plus large puisqu'à côté des charcuteries du Sundgau, du foie gras, du nougat, du miel, de la bière artisanale et du vin, il était également possible de goûter des spécialités italiennes, du café, du thé, des tisanes ou des fruits et légumes bio.

L'OLSAL met tout en oeuvre pour présenter une restauration variée et de qualité, en faisant par exemple venir des huîtres directement d'un ostréiculteur de Marenne Oléron. Comme l'an dernier le restaurant proposait du filet de boeuf, du foie gras, de la charcuterie du Sundgau ou des tartes flambées. Qui dit bien manger dit bien boire, et pour chaque plat un vin avait été spécialement sélectionné.



Concert BULLE d'AIR

CONCERT DES SIXTIES du groupe SALUT LES COPAINS

Dans le cadre des activités sportives et culturelles organisées par BULLE d'AIR, association de sport adapté pour les personnes handicapées mentales, une soirée Sixties a été organisée le 5 novembre dernier dans la salle Bi's Jobbis, mise gracieusement à disposition de l'association par la commune.

Le groupe de musiciens a enchaîné sur les chansons des artistes Français et internationaux, et des ensembles Rock et Folk au tempo chaloupé créant une joyeuse effervescence. Les danseurs n'ont pas manqué, entraînés par le fond sonore du « rythme and blues » et la cadence du swing. Toute une génération s'est manifestée en reprenant en chœur avec l'orchestre des airs d'Adamo, Johnny Halliday, Joe Dassin, Claude François, etc.... avec un brin de nostalgie dans la voix et beaucoup d'entrain.

De l'animation, la possibilité de se restaurer, de danser, de chanter ou de boire un verre au bar, ce fut une soirée récréative, musicale et réussie pour le bonheur de tous.

Vous pouvez retrouver une vidéo de la soirée sur le lien suivant: <http://bulledair-bartenheim.blogspot.ch/2016/11/salut-les-copains-soiree-sixties-5.html>



2^{ème} semestre 2016

Déclarations préalables accordées

M. Jean-Claude TSCHIEMBER	6 rue de l'Eglise	Ravalement de façade
Mme. Hélène GOEPFERT	7 rue du Rhin	Remplacement de fenêtres
M. Michel HERTZOG	10 rue des Vignes	Couverture de la terrasse
M. Vincent BISSEL	6 rue des Fleurs	Pose d'une clôture

Le point sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet PLU de KAPPELEN a entamé la phase finale de sa partie technique.

La première réunion publique s'est tenue le lundi 12 septembre 2016 à 20h00 à la salle communale Bi's Jobbis dont voici le programme :

- présentation générale du PLU
- présentation du projet et de son élaboration
- présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)



En présence du bureau d'études Topos, des élus et de nombreux habitants de KAPPELEN, les conclusions des différents diagnostics réalisés (Environnement, Habitat, Economie, et Agriculture) ont été présentées.

La 2^{ème} réunion publique s'est tenue le jeudi 27 octobre 2016 à 20h00 à la salle communale rue du Rhin en présence du bureau d'études Topos, des élus et de nombreux habitants de KAPPELEN. L'ordre du jour était le suivant :

- présentation du règlement d'urbanisme
- présentation du plan de zonage éch. 1/5000^{ème}
- présentation du plan de zonage éch. 1/2000^{ème}



La phase technique du PLU a été achevée le 07 novembre 2016 par l'arrêt du PLU en Conseil Municipal.

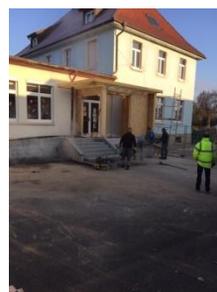
Le projet arrêté est maintenant transmis pour avis aux communes voisines, aux personnes publiques associées (chambres consulaires, services de l'Etat, etc.), aux personnes consultées et à différentes associations conformément au Code de l'Urbanisme.

Il sera ensuite soumis à enquête publique pour être définitivement approuvé vers la fin du premier trimestre 2017.

Lors de l'enquête publique, vous aurez la possibilité de soumettre vos requêtes à l'enquêteur public.

Mise en accessibilité de l'école

Les travaux ont débuté le 19 octobre, avec la mise en place d'un sas d'entrée en ossature bois et la création d'une rampe d'accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. La mise à niveau de la cour sera effectuée dans une deuxième phase au cours de l'été 2017.



Médaille d'OR

Au concours des olympiades des métiers pour les épreuves régionales.

Quentin WOLLENSCHNEIDER taille la pierre de mains de maître, et pourra passer les nationales à Bordeaux en mars prochain grâce à cette belle récompense mais surtout à son talent.

C'est à l'âge de 6 ans avec son oncle Joseph que cette passion est née et ne l'a plus quittée.

Quentin a 19 ans aujourd'hui et termine sa 2^{ème} année de BP en alternance dans une entreprise à Muespach.



1^{ère} place au Cross du collège

Tous les ans à l'automne, le collège de Sierentz, comme de nombreux établissements scolaires, organise son cross. Cette année, celui-ci avait lieu le lundi 17 octobre.

Depuis plusieurs années, les responsables du collège invitent les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires voisines et rattachées à cet établissement, à effectuer une course comme toutes les autres classes du collège.

Cette année, pas moins d'une centaine de filles de CM1 et CM2 s'était donc retrouvée pour en découdre... et la première à franchir la ligne d'arrivée fut **Marie HOUBRE**, élève de CM2 scolarisée à Stetten.

Bravo à Quentin et Marie et encore toutes nos félicitations!

Réseau des médiathèques

- **24 janvier 2017: Mathias Grûnewald et le Retable d'Issenheim**

Conférence de Catherine Koenig (adultes à partir de 14 ans)

- **14 mars 2017: Contes Les fables de la Fontaine**

Jaques Bourgarel, conteur (tout public à partir de 6 ans)

- **28 mars 2017: Hans Holbein, le doute de l'humanisme**

Conférence de Catherine Koenig (adultes à partir de 14 ans)



Des **ateliers bricolage** seront prévus toute l'année 2017 autour du "**yarn bombing**", technique qui consiste à habiller les arbres, les barrières selon différentes techniques (tricot, crochet, tissu...). Ces ateliers intergénérationnels s'adressent à tous publics.

Mediathèque du Pays de Sierentz 6, rue du Moulin 68510 SIERENTZ 03.89.83.83.20.

<http://mediatheques-pays-sierentz.fr>





Rencontre des Aînés

« Pourvu que cela dure ! »

« Après-midi chaleureux et convivial »



De 14h à 16h30 les mardis suivants:

17/01/2017

07/02/2017

07/03/2017

04/04/2017

02/05/2017

13/06/2017



« Dommage qu'on ne soit pas plus nombreux ! »

Prevention diabète

Le service sophia de l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre au quotidien.

Qu'est-ce que le service sophia ?

Un accompagnement personnalisé pour une maladie chronique.

Sophia propose un soutien et des conseils adaptés à l'état de santé et aux besoins de chacun.

Ce service aide à trouver des solutions pour mieux vivre avec le diabète au quotidien et limiter les risques de complications.

En relais du médecin traitant

Sophia accompagne le patient dans la mise en pratique au quotidien des recommandations de son médecin traitant et des professionnels de santé qui l'entourent.

Un service gratuit et sans engagement

Sophia est un service de l'Assurance Maladie. Les assurés concernés sont invités par courrier à s'y inscrire.

Pour en savoir plus : ameli-sophia.fr



Rendez-vous citoyen

Amélioration de la sécurité dans certaines rues

Comme plusieurs d'entre vous ont déjà pu le constater, de nouveaux panneaux ont fait leur apparition dans certaines rues du village : ils définissent des « zones de rencontre ».

Une zone de rencontre est ouverte à tous les modes de transport mais les piétons bénéficient de la priorité sur tous. Ils peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie. Pour que cela soit possible, la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Le stationnement et l'arrêt des véhicules ne sont possibles que sur les espaces aménagés.



Aménagement provisoire de la rue Saint-Michel



La rue Saint-Michel a été aménagée – de manière provisoire – afin de sécuriser au maximum le passage des piétons et des cyclistes qui « remontent » la rue en direction de l'église ou de l'école. La réfection complète de la rue Saint-Michel fera l'objet d'une étude beaucoup plus approfondie et sera menée courant 2017.



Panneau visible depuis le côté « église »



Panneau visible depuis le côté « restaurant »



Déneigement

Nous vous rappelons que les voies intérieures du village ne sont pas salées mais uniquement déneigées, sauf en cas de gel ou verglas. Ponctuellement, les intersections seront déneigées et salées.

Il est demandé à chaque habitant de déneiger les voies piétonnes devant sa maison, et de stationner les véhicules à l'intérieur de sa propriété pour faciliter le déneigement de la voie publique.

A titre d'information, les routes départementales sont déneigées par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et ne sont donc pas du ressort de la Commune.



Elections Présidentielles et législatives



L'année 2017 sera marquée par deux scrutins généraux :

- l'élection du Président de la République
- les élections législatives

les 23 avril et 7 mai
les 11 et 18 juin

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre.

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs à partir du 15 janvier 2017.

Celle-ci avait été supprimée en 2013.

Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Ainsi, à compter du **15 janvier 2017**, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Un arrêté à venir précisera le modèle du formulaire ainsi que la liste des pièces d'identité admises pour le parent signataire.

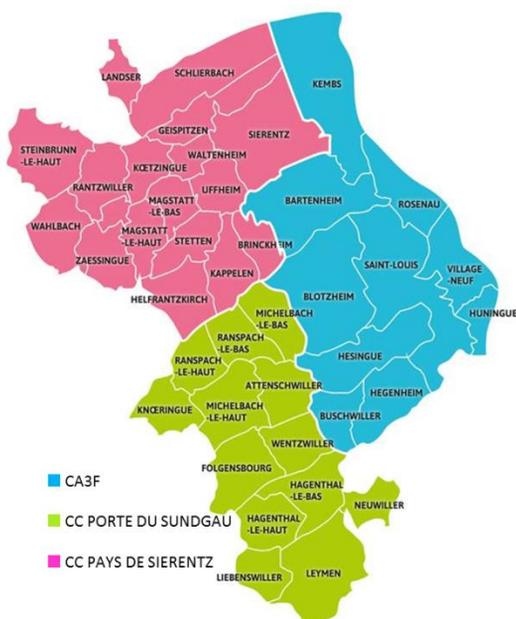
Fusion de la communauté d'Agglomération des 3 Frontières, et des communautés de communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau

L'arrêté préfectoral :

L'arrêté de fusion a été pris par le Préfet du Haut-Rhin le 09/06/2016, pour application au 01/01/2017.

La nouvelle communauté d'agglomération :

Les limites territoriales :



Collectivités	Superficie	Population totale (municipale) au 01/01/2016	Nombre de communes
CC Porte du Sundgau	72 km ²	9 437 (9 217)	13
CC Pays de Sierentz	100 km ²	13 845 (13 542)	17
CC3F	97 km ²	54 004 (53 111)	10
TOTAL	269 km ²	77 286 (75 870)	40

Distance maximale Nord / Sud : 30 km
Distance maximale Ouest / Est : 27 km

La composition du Conseil de Communauté d'Agglomération :

Le Conseil de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION sera composé de :

- 78 délégués titulaires (CA3F : 46, CCPSi : 19, CCPSu : 13)
- 30 délégués suppléants

Le nouveau Conseil sera installé le mercredi **18 janvier 2017**.

La présidence de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION sera assurée, à titre transitoire, du 1er janvier au 18 janvier 2017, par le plus âgé des Présidents des trois établissements fusionnés.

Les compétences du nouvel établissement :

Le principe :

- La fusion d'EPCI implique le transfert au nouvel établissement de l'ensemble des **compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires** exercées par les anciens EPCI.
- Les **compétences obligatoires** seront exercées sur l'intégralité du territoire du nouvel établissement dès le 1^{er} janvier 2017.
- Les **compétences optionnelles et supplémentaires** seront exercées uniquement sur les anciens périmètres des EPCI précédemment compétents. Elles peuvent être restituées aux communes dans un délai d'un an pour les compétences optionnelles et de deux ans pour les compétences supplémentaires.



Les compétences obligatoires :

- Développement économique (y compris le tourisme)
- Aménagement de l'espace (y compris l'organisation de la mobilité – transport urbain)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens de voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) => au 1^{er} janvier 2018
- Eau et assainissement => au plus tard le 1^{er} janvier 2020

Les compétences optionnelles (au moins 3 au 1^{er} janvier 2017) :

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire (notamment Petite Enfance)

Les compétences supplémentaires :

- Eau et assainissement, obligatoires au plus tard le 1^{er} janvier 2020
- Coopération transfrontalière
- Santé
- Sécurité civile (contribution au SDIS)
- Services communs (ex. : Administration du Droit des Sols)
- Prestations de service
- Promotion de la langue et de la culture alsacienne

Saint Louis Agglomération

La fiscalité :

- Les communes conservent les produits des différentes taxes, les allocations compensatrices, sauf la Fiscalité Professionnelle (CFE, CVAE, TASCOT, IFR, ...).
- La Communauté d'Agglomération perçoit la somme des produits des différentes taxes additionnelles, la TEOM, la REOM, ainsi que le produit global de la Fiscalité Professionnelle.
- La loi prévoit également l'obligation d'uniformiser les taux :
 - TH 5,20%, TFB 3,60%, TFNB 10,45%, CFE 24,86% => Lissage sur 8 ans

Les pôles de proximité :

Une organisation territoriale des services de l'Agglomération :

- Basée sur 2 pôles de proximité : Sierentz et Folsensbourg ;
- Sur un périmètre géographique d'intervention identique aux anciens territoires intercommunaux ;
- Pour des missions de proximité (services aux usagers, interventions, ...) ;
- Et des missions de continuité de services (Petite enfance, animations jeunesse, médiathèque, ...) ;
- Avec un Responsable territorial par pôle et des équipes opérationnelles rattachés à une direction au siège ;
- Dans une logique d'adaptabilité et d'ajustements en fonction des décisions prises au cours des prochaines années.

Le siège :

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION
Place de l'Hôtel de Ville
68305 SAINT-LOUIS

Le nom et le logo:



Espace Info Energies

L'Espace Info Energies prévoit l'organisation de permanences sur la Com/Com du Pays de Sierentz. Une permanence se tiendra à Kappelen le 1^{er} février 2017.

La chaleur de l'été a fait place aux pluies d'automne, une nouvelle saison froide s'annonce. Pour vous accompagner dans vos projets d'économies d'énergie, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, l'ADEME et la Région, vous propose le service **gratuit** et **neutre** d'un ESPACE INFO ENERGIE près de chez vous.

Lors d'un rendez-vous individualisé en mairie, la conseillère pourra répondre à toutes vos questions techniques ou financières sur l'isolation, le chauffage, la ventilation... Les permanences ont lieu un **mercredi matin** tous les deux mois, sur rendez-vous :



Communes	dates
Kappelen (mairie)	01/02/2017
Landser (mairie)	05/04/2017
Sierentz (pôle de proximité St Louis Agglomération)	07/06/2017



Retrouvez le planning des permanences dans les environs sur :

www.alteralsace.org/l-association/agenda

Pour prendre rendez-vous lors d'une permanence contactez **Alter Alsace Energies** au 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org

Projet soutenu par energievie.info



Permanence d'information sur le logement

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement? L'ADIL 68 est là pour vous renseigner, vous conseiller et vous orienter.

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme.

Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits!

Grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL lors de ses permanences (sans rendez-vous) à :

- Saint-Louis :** tous les 1ers et 3èmes mardis du mois
de 9h00 à 12h00
à la Maison des Associations - 3A avenue de Bâle
 - Sierentz :** tous les 2èmes jeudis du mois
de 9h00 à 12h00
à l'ancien siège de la Communauté de Communes
du Pays de Sierentz - 57 rue Rogg Haas
 - Folgensbourg :** tous les 4èmes jeudis du mois
de 9h00 à 12h00
à la Maison de Santé – 72 rue de Delle
- ou par téléphone au 03 89 46 79 50**

Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site www.adil68.org

KAPPELEN

Haut-Rhin

France

41^{ème} Marche Populaire Internationale

Samedi 18 février 2017
Dimanche 19 février 2017

Organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Kappelen
avec le concours de la Croix Rouge Française, équipe de Kappelen

- Parcours de 10 km
- Parcours adapté

Membre FFSP N° F0130

Visa FFSP N° 2017-68-331F



www.ffsp.fr
contact@ffsp.fr

Agrement ministériel national
du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2007

Partenaires de la FFSP



Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par l'association

INFORMATIONS

Participants:	Tous, sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Départ et arrivée:	Salle communale - Rue du Rhin - 68510 KAPPELEN (centre du village) 47°37'11,5"N 7°26'23,7"E (source (Google Earth))
Parcours:	10 km et adapté
Horaires:	Samedi et Dimanche de 7h00 à 14h00. Arrivée obligatoire avant 18h00.
Récompense:	Sans souvenir. Prix aux groupes les plus importants inscrits à l'avance, au participant et à la participante les plus âgés.
Cotisation de participation:	La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,00 Euros. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
Délai de pré-inscription:	17 février 2017 par téléphone. Inscription possible le jour de la marche.
Assurance:	Responsabilité civile contre tiers, à charge des participants pour le reste. L'inscription à la randonnée populaire vaut déclaration expresse de non-contre-indication médicale et aptitude à participer à la randonnée. La FFSP est garantie en RC auprès de GROUPAMA.
Secourisme:	Assuré par les secouristes de l'association. Urgence : 112 Il est interdit de fumer et d'allumer un feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ravitaillement:	Distribution gratuite d'une boisson et d'un régénérant solide au 1 ^{er} contrôle. Postes de ravitaillement avec boissons, grillades, casse-croûtes.

Inscriptions et renseignements :

M. Emile WOLGENSINGER
14 rue de la Chapelle

68510 KAPPELEN Tél. : +33 (0)3 89 68 03 19

Mme Laetitia HUG
7 rue de l'Eglise

68510 KAPPELEN Tél. : +33 (0)6 20 18 34 78

A KAPPELEN...

14 janvier

Réception du Nouvel An

18 et 19 février

Marche Populaire

4 mai

Don du sang

3 et 4 juin

Salon artisanal culturel et bien être

25 juin

Balade gastronomique

A HELFRANTZKIRCH...

1^{er} janvier

Marche Populaire du Nouvel An

7, 14, 15, 21, 22, 27 et 28 janvier

Théâtre Alsacien

10 février

Collecte de sang

12 mars

Repas Carpes Frites

Le Maire de KAPPELEN, Gérard
BURGET, les Adjointes et les Conseillers
Municipaux vous présentent leurs
meilleurs voeux pour
2017